Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 36 (1990)

Heft: (20)

Rubrik: Mosaïque

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Hommage tardif à un consul suisse



Carl Lutz. (Photo d'archive)

En 1944, Carl Lutz, qui était alors vice-consul de Suisse et chef de la division de la protection à Budapest, a réussi à sauver la vie de plusieurs milliers de Juifs hongrois grâce à une méthode géniale. Un monument de bronze sera inauguré en son honneur au mois de décembre prochain au centre de la capitale hongroise.

Carl Lutz est décédé en 1975, à l'âge de 80 ans. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, il décida, avec la collaboration de quelques autres personnes qui partageaient ses idées, de faire aller en lieu sûr le plus grand nombre possible de Hongrois d'origine juive menacés de mort, et cela sans en avoir recu le mandat et sans être couvert par ses supérieurs. A cette fin, il inventa les «passeports collectifs suisses» en étendant à 5000 «grandes familles», soit à quelque 44 000 personnes, les saufconduits accordés par les Allemands pour 5000 «unités».

Le Comité d'initiative hongrois a surtout voulu mettre un terme à une «injustice historique»: jusqu'ici Carl Lutz est toujours resté dans l'ombre du Suédois Raoul Wallenberg, qui a également fait beaucoup pendant la guerre pour sauver des personnes menacées en Hongrie. Il est prévu de rendre en même temps hommage à tous ceux qui ont alors risqué leur vie dans ce même but, notamment à Friedrich Born, qui était à cette époque délégué du CICR à Budapest.

Un «Comité Carl Lutz» suisse s'est constitué, dans l'espoir de pouvoir ainsi répondre à cette initiative hongroise. Finalement, il s'agit non seulement d'honorer Carl Lutz comme modèle de l'action humanitaire de la Suisse dont on parle tant, mais encore de réparer enfin une injustice qui n'a duré que trop longtemps.

Mort d'un grand acteur populaire

Ruedi Walter, qui a sans doute représenté pendant des dizaines d'années aux yeux d'innombrables Suisses l'acteur par excellence, est mort le 16 juin à l'âge de 73 ans.

Que ce soit au cabaret, dans des films montrant des œuvres de Gotthelf ou dans des pièces de théâtre célèbres comme «En attendant Godot» de Becket, ou encore dans le sketch radiophonique du samedi à midi avec sa partenaire idéale Margrit Rainer, émission qui était presque devenue une institution, Ruedi Walter a toujours su faire rire son public sans jamais tomber dans le comique vulgaire. WIL



Ruedi Walter dans «Die kleine Niederdorfoper». (Photo: Keystone)

Eligibilité des étrangers

Innovant en Suisse, le Grand Conseil neuchâtelois a décidé d'accorder aux étrangers qui habitent le canton le droit au parlement communal. Le droit de vote pour les étrangers existe depuis 1850 déjà. L'Action nationale a déjà lancé un référendum contre ce droit d'éligibilité au niveau de la commune.

Le canton du Jura est le seul autre canton de Suisse qui accorde aux étrangers le droit de vote et le droit d'être élus non seulement pour les affaires communales, mais aussi – avec certaines restrictions – au niveau cantonal.

Recensement fédéral

Un recensement fédéral aura lieu le 4 décembre 1990; ce sera le 15e depuis 1850. La loi sur le recensement fédéral de la population, qui a subi une révision totale, réglemente notamment de façon exhaustive la protection des données. A ce sujet, il sera très important que la population sache que les données recueillies seront utilisées à des fins exclusivement statistiques. Les travaux préparatoires pour ce recensement de la population, effectué en commun par la Confédération, les cantons et les communes, ont débuté il y a quatre ans déjà et sont entrés dans une nouvelle phase au début de 1990, du fait qu'outre l'Office fédéral de la statistique, les cantons et les communes responsables de l'organisation pratique - ont commencé à intervenir activement. La qualité du recensement et le travail qu'il nécessitera - les relevés porteront pour la première fois également sur les logements et les immeubles - dépendront dans une large mesure de la compréhension et de la coopération de la population. Comme nous l'avons déjà relevé, l'information de la population revêtira une grande importance (il y aura même un numéro de téléphone spécial pour le recensement), d'autant plus qu'à la suite de

l'affaire des fiches, de nombreux citoyens et citoyennes ne croient plus beaucoup à l'utilité des relevés officiels de données. Il est strictement interdit d'utiliser les données personnelles de recensement ou de les inscrire dans un registre.

Le recensement de tous les citoyens et citoyennes suisses constitue l'élément le plus important de la statistique sociale de la Suisse. Il donne notamment des informations sur les modifications intervenues dans l'habitat, l'économie, les ménages, les langues et les confessions et sert de base pour certaines prises de décision dans les domaines de la politique, de l'économie, de la science et de la recherche.

Des Suisses au Championnat du monde de football 1990

Un seul participant actif



Kurt Röthlisberger. (Photo: Keystone)

Malheureusement, l'équipe nationale de Suisse n'a pas réussi à se qualifier pour le tour final du «Mondiale» en Italie. En revanche, la Suisse a pu, à cette occasion, faire montre de qualités autres que celles relevant uniquement du sport, que ce soit dans le stade ou dans les coulisses.

Seul Suisse sur le terrain, Kurt Röthlisberger, qui est âgé de 39 ans et enseigne dans une école

argovienne, a fait une excellente impression par son impartialité. Jusqu'à présent, sa carrière d'arbitre a notamment été marquée par sa désignation à cette fonction lors des Jeux olympiques de Séoul en 1988 et par son attitude courageuse lors du match en quart de finale de Coupe d'Europe, qui a opposé l'AC Milan à Malines au mois de mars. Sélectionné parmi les seize meilleurs arbitres du monde pour arbitrer les matches du tour final du «Mondiale», Kurt Röthlisberger reste un personnage important pour le football suisse et international. Il est tout à fait possible qu'on le revoie à l'œuvre lors du Championnat du monde de 1994 aux Etats-Unis.

Pour du fair-play

En sa qualité de secrétaire général de la FIFA (Fédération Internationale de Football Association), le Valaisan Joseph Blatter travaille plutôt dans les coulisses des évènements sportifs. L'année passée, l'Association Suisse du Sport (ASS) lui a décerné le prix du fairplay.

D'ailleurs, le «Mondiale» a été entièrement placé sous le signe du fair-play. Concrètement, cela signifie que des mesures appropriées ont été prises sur le terrain de jeu, comme l'introduction d'une nouvelle règle selon laquelle le joueur qui reçoit une carte jaune ou une carte rouge doit payer lui-même l'amende, et non pas, par exemple, l'association dont il fait partie. Le carton rouge coûtait déjà 10 000 francs au premier tour du



Joseph Blatter. (Photo: Keystone)

«Mondiale» et 30 000 francs dans la demi-finale. Ces amendes ont servi à alimenter un fonds du fair-play.

Pour Joseph Blatter, comme pour beaucoup d'autres, c'est le

plaisir de jouer qui doit passer avant tout le reste, et non pas des motifs commerciaux: c'est à cette seule condition que ce sport restera empreint de fairplay, même s'il a un côté dur.

Wander a 125 ans



Emballages d'Ovomaltine autrefois et aujourd'hui. (Photo d'archive)

Pour beaucoup de gens, Wander est synonyme d'Ovomaltine, et cela à juste titre. Ce produit, composé de malt d'orge, de lait, d'œufs, de levure et d'un peu de cacao (sans sucre ni substances de lest) a été l'une des premières créations de Wander et a connu le succès dans le monde entier. Mais l'Ovomaltine n'est pas simplement née de l'idée géniale d'un jour, mais a été le fruit de nombreuses années de recherche et d'étude de nouvelles méthodes.

Cependant, cette entreprise, qui n'occupait à ses débuts que deux personnes à la Kirchgasse à Berne avant de devenir une entreprise spécialisée dans l'alimentation, connue dans le monde entier, ne s'est jamais reposée sur ses lauriers. Bien qu'elle ait fusionné en 1967 avec la société Sandoz, qui est beaucoup plus importante qu'elle, la maison-mère a gardé son nom et son autonomie et s'efforce, grâce à des produits adaptés aux besoins actuels, de rester compétitive dans le monde entier malgré une concurrence toujours plus vive.

Nouveau président du PSS

Pour succéder à Helmut Hubacher, qui a été président du Parti socialiste suisse (PSS) pendant 15 ans, c'est le conseiller national valaisan Peter Bodenmann qui a été élu.

Le tout nouveau président du PSS, qui n'a que 38 ans, est le fils de l'ancien conseiller aux Etats PDC Hermann Bodenmann; il a une étude d'avocat à Brigue et a déjà derrière lui 20 ans de carrière politique.

C'est surtout dans le domaine



Peter Bodenmann (Photo: Keystone)

de la protection de l'environnement et dans celui de la politique sociale qu'il pratique sa politique d'opposition, qui avait déjà donné du fil à retordre aux conservateurs valaisans.

Nomination contestée de l'évêque de Coire

Johannes Vonderach, évêque du diocèse de Coire, a renoncé à ses fonctions de façon anticipée à la fin du printemps, laissant ainsi la place à son successeur, Wolfgang Haas, évêque coadjuteur, qui est originaire du Liechtenstein. Mgr Haas passe pour être un homme autoritaire et très conservateur, par exemple dans la question de la participation



Wolfgang Haas, nouvel évêque de Coire. (Photo: Keystone)

des femmes dans l'Eglise catholique; d'ailleurs, sa nomination comme évêque coadjuteur en 1988 avait déjà été vivement contestée.

Depuis lors, les protestations contre le nouvel évêque – mal aimé – de Coire n'ont plus cessé et ont atteint leur paroxysme – du moins pour le moment – lorsque Mgr Haas a décidé de ne pas confirmer dans ses fonctions Gebhard Matt, vicaire général pour le canton de Zurich. WIL